

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATELIER METAL CREATION » en abrégé « AMC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE,
voie de djorogobité au carrefour de l'école des prêtes,
LOT face villa mobile Angré cocody., Lot LOT face villa
mobile Angré cocody, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2024 , et enregistrés le 28/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER METAL CREATION » en
abrégé « AMC »

Objet : Toute activité liée directement ou indirectement à la menuiserie métallique; Ainsi que toute activité de ferronnerie.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE,
voie de djorogobité au carrefour de l'école des prêtes,
LOT face villa mobile Angré cocody., Lot LOT face villa

mobile Angré cocody, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M BAMBA IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11842 du 18/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70815/GTCA/RC/2024 du 18/11/2024

